Qu'aucun de vous ne marche avec une seule sandale ! Qu'il chausse les deux ensemble ou qu'il enlève les deux ensemble !

Abû Hurayrah (qu'Allah agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Qu'aucun de vous ne marche avec une seule sandale ! Qu'il chausse les deux ensemble ou qu'il enlève les deux ensemble »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit de marcher avec une seule sandale. Soit on les porte toutes les deux, soit on les enlève toutes les deux et on reste pieds-nus. Cette [marque de] politesse est l'une des preuves attestant de la minutie de la législation islamique ainsi que le fait qu'elle s'étend à l’ensemble des domaines de la vie.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5369